



Décembre 2025

Toute la section CFTC de l'UES Expleo vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année !



Nous avons été très occupés avec la mise en place du nouveau CSE unique et plus particulièrement avec les festivités de fin d'année !

Bien que la CFTC ne soit pas majoritaire au CSE, nous sommes heureux d'avoir pu relancer ces festivités cette année et nous espérons que cela vous aura fait plaisir après une année d'interruption.

Cependant l'actualité n'est pas que sociale, elle est aussi économique et nous vous proposons ci-après un focus sur les échéances à venir.

APLD Rebond

Vous êtes plus de 400 à avoir été concernés durant ces 6 derniers mois par ce dispositif qui permet un maintien de l'emploi au sein de l'entreprise mais qui en contre partie peut abaisser significativement votre salaire mensuel.

L'accord APLD Rebond signé par les OS oblige l'entreprise à le renégocier tous les 6 mois. À cette occasion la CFTC a proposé et obtenu certaines avancées importantes.

- **Maintien des droits à la retraite :**

Les salariés volontaires pourront choisir de cotiser davantage afin de préserver le montant de leur future pension de retraite de base. Votre salaire net en sera réduit mais cela permettra à celles et ceux qui le souhaitent de maintenir le niveau habituel de leurs cotisations comme une année « normale », et ainsi ne pas avoir de perte sur leur future pension de retraite. Un courrier explicatif accompagné de simulations vous sera adressé pour vous aider à faire votre choix en connaissance de cause

- **Soutien aux salaires bas :**

Une nouvelle tranche de participation a été intégrée pour les bas salaires permettant d'amoindrir fortement l'impact en termes de perte de salaire pour les salariés concernés.

- **Compensation des œuvres sociales du CSE :**

Enfin, la direction a accepté de compenser les pertes de cotisations destinées aux œuvres sociales de votre CSE

Cependant, pour la CFTC, le compte n'y est pas, car la direction bloque encore sur quelques éléments importants :

- **Les augmentations de salaire :**

La direction refuse d'instaurer une réelle proportionnalité dans la répartition des augmentations notamment vis-à-vis des salariés aux rémunérations les plus élevées de l'UES (plus de 140 salariés perçoivent plus de 70 k€ brut annuel, sans compter un éventuel bonus). La CFTC considère qu'il est normal que cette population puisse être augmentée mais elle s'oppose à ce qu'elle accapare une majorité de l'enveloppe des augmentations.

Mail

cftc-expleo@gmail.com

Web

www.cftc-expleo.fr

Engage (intranet Expleo)

Engage

Application mobile

CFTC Expleo



La direction assure qu'elle va remettre un vrai budget d'augmentation pour 2026...
A confirmer !



Mail
cftc-expleo@gmail.com
Web
www.cftc-expleo.fr

Engage (intranet Expleo)
[Engage](#)

Application mobile
CFTC Expleo



- **Mobilité et formation interne :**

La société recrute aujourd'hui des profils pour des métiers en tension mais pour autant elle ne met pas en place de processus interne pour proposer aux salariés concernés par l'APLD et volontaires, de se reconversion via un parcours de formation adapté. La **CFTC** a formulé des propositions concrètes en ce sens, mais elles ne figurent toujours pas dans le projet de reconduction de l'APLD.

- **Métiers en surcharge :**

La **CFTC** ne comprend pas pourquoi certains métiers des fonctions support apparaissent encore dans le dispositif alors que nous avons alerté la direction sur leur surcharge de travail. Le même constat s'applique au management opérationnel.

Face à ces blocages, la **CFTC** a proposé à la direction et aux autres organisations syndicales de poursuivre les négociations, quitte à décaler d'un mois la mise en place de la nouvelle période d'APLD Rebond.

Bien que non majoritaire, la **CFTC** prend ses responsabilités et souhaite vivement que les autres acteurs en feront autant de même.

Dernière minute : une nouvelle version de l'avenant à l'accord APLD-R a été présentée aux organisations syndicales ce lundi 15 décembre 2025, version intégrant une bonne partie de nos demandes...

Les NAO

Au moment de la rédaction de ce tract nous n'avons pas encore de date de réunion annoncée pour les Négociations Annuelles Obligatoires.

Comme l'ensemble des salariés, La **CFTC** a bien écouté le discours de Damien LASOU. Celui-ci a reconnu que la direction est consciente de la nécessité de remettre de l'énergie, ou des moyens concrets, dans la machine afin de (re)motiver les salariés pour 2026.

Cela devrait notamment se traduire par une réelle augmentation du budget des augmentations, mais dans quelle proportion ?

Sûrement autant qu'en 2024 mais cela reste à confirmer. Nous ne savons pas encore comment cette enveloppe sera répartie, mais la **CFTC** sera, comme à son habitude, vigilante sur ce point.

Tous les salariés ont fourni des efforts en 2025, tous attendent donc un retour positif et significatif de la part de la direction.

La **CFTC** fera des propositions en ce sens, vous en serez informés.



Retrouvez-nous sur Engage en cliquant [ICI](#) !

Le Groupe est en difficulté,
surtout en Allemagne



La France devrait faire un résultat relativement correct en 2025 mais bien en dessous des attendus du Groupe et toujours déficitaire comptablement



2026 démarrera comme 2025, au mieux il est attendu un rebond pour le second semestre 2026



Mail
cftc-expleo@gmail.com
Web
www.cftc-expleo.fr

Engage (intranet Expleo)
[Engage](#)

Application mobile
CFTC Expleo



Notre vision pour 2026

Nous n'allons pas nous mentir et souhaitons avoir un discours de vérité.

- A cause de la forte incertitude dans l'automobile (des études sont déjà délocalisées en Chine, les conditions avec les clients se durcissent et la concurrence de plus en plus rude, ...),
- A cause du ralentissement des projets d'étude aéronautique,
- A cause des restructurations dans le ferroviaire,
- A cause des projets de défense décalés faute de moyens financiers accordés par l'état Français,
- A cause d'un contexte national Français chaotique,
- et enfin à cause d'une situation internationale compliquée (positionnement des USA, guerre en Ukraine, ...)

→ 2026 devrait rester une année aussi tendue que 2025.

La signature de la prolongation de l'APLD permettra certainement d'améliorer comptablement les résultats de la France (économie sur les charges de personnel) mais c'est surtout par la mise en œuvre de la nouvelle organisation et la diversification attendue que nous devrions observer des améliorations notables.

Cette nouvelle organisation et la volonté de positionner des commerciaux au plus près du terrain et des opérationnels doit permettre l'ouverture de nouveaux comptes. Sur le papier c'est séduisant, nous espérons que toute la hiérarchie se mettra en place pour que cette vision aboutisse ! Espérons également que les égos de nos responsables soient mis en sommeil le temps de retrouver des marchés et de l'activité pour tous !

Pour autant, une telle réorganisation ne se fait pas en un jour, cela prendra du temps à se mettre en place et la question est de savoir si nous en avons vraiment...

Enfin, le discours de notre CEO Groupe Expleo rappelle que nous sommes toujours en position d'être vendu un jour ou l'autre par notre actionnaire majoritaire, Aridian. Mais à quel acquéreur et sous quelles conditions ? Il a laissé entendre aussi des possibles ventes « à la découpe », mais pour quels impacts en France ?

Autant d'interrogations que la CFTC portera auprès de notre direction afin de rester vigilante sur l'avenir des salariés de l'UES Expleo France...



Retrouvez-nous sur Engage en cliquant [ICI](#) !

Le nouveau directeur général sera présenté le 17 décembre 2025 aux salariés.



Cette nomination intervient à un moment où des rumeurs de revente remontent d'une certaine partie du management



2026...
Une année de bouleversements ?

Mail

cftc-expleo@gmail.com

Web

www.cftc-expleo.fr

Engage (intranet Expleo)
[Engage](#)

Application mobile
CFTC Expleo



Dernière minute ! Départ annoncé de notre Directeur Général Une source supplémentaire d'inquiétude ?

La récente annonce du départ de notre Directeur Général, **Rajesh Krishnamurthy**, effective fin janvier 2026, ajoute un élément supplémentaire d'incertitude à un contexte déjà très fragile.

Si son message se veut rassurant quant à la transition à venir, cette évolution intervient précisément au moment où les salariés attendent des engagements clairs sur les augmentations, l'évolution du dispositif APLD, la nouvelle organisation commerciale et la stratégie à long terme de l'UES Expleo France.

Pour la **CFTC**, ce changement de gouvernance ne doit en aucun cas servir de prétexte pour repousser les décisions attendues, ni pour retarder les engagements pris envers les salariés. Les équipes ont déjà traversé une année difficile et ont besoin de visibilité.

Nous serons particulièrement vigilants et attentifs sur la manière dont cette transition sera conduite, sur la stratégie du futur CEO, ainsi que sur les conséquences potentielles pour l'avenir de l'entreprise et de ses emplois.

Le mot de la fin

Nous vous avons dressé un constat qui peut sembler assez pessimiste voire anxiogène. Pour autant il y a des éléments qui doivent être perçus comme rassurants.

« Tant qu'on bouge, c'est qu'on est vivant ! » La direction a bien identifié les difficultés que nous rencontrons et tente d'y apporter des solutions, de son côté, la CFTC reste vigilante aux solutions proposées afin de défendre au mieux les intérêts des salariés !

Expleo est désormais un grand groupe international ce qui lui confère une force et une inertie qui devrait lui permettre de passer l'année 2026.

En conclusion la CFTC considère que l'année 2026 sera assurément une année charnière pour nous tous !

En attendant, toute la section CFTC vous souhaite de passer de très

Bonnes fêtes de fin d'année !



Retrouvez-nous sur Engage en cliquant **ICI** !